

Les nouveaux-arrivants dans les territoires d'Auvergne : un impact économique de plus en plus significatif et différencié

Dominique Vollet, Cemagref, UMR Métafort Cemagref-AgroParisTechEngref-VetAgroSup-INRA, Frobert Stéphanie (ARDTA), Loisnel Alexandre (ARDTA)

L'impact économique des nouveaux arrivants dans les territoires d'Auvergne est significatif et en progression, par rapport aux effets observés sur la décennie précédente (Vollet et Piguet, 1999). En effet, les dépenses des nouveaux arrivants entre 2001 et 2006 ont contribué à créer ou à maintenir en 2006 environ 2,3% de l'emploi total des territoires où ils s'installent. Ces effets sont nettement différenciés selon les Pays (entre 1,7 et 3,3 %). Si l'on inclut les répercussions des dépenses des activités directement concernées par les dépenses des nouveaux arrivants, cela représente 6,3 % de l'emploi total des Pays auvergnats (en Equivalent Temps Plein) (voir tableau 1).

Par ailleurs, les nouvelles populations accueillies entre 2001 et 2006 ont dépensé directement localement en 2006 entre 22 millions et 304 millions d'euros selon les Pays d'accueil. Si l'on tient compte des répercussions de ces dépenses sur l'économie locale, entre 51 millions et 1,1 milliard d'euros ont été dépensés en 2006 sur ces territoires suite à l'accueil de ces nouvelles populations.

Quatre facteurs principaux ont été pris en compte pour ces calculs, et expliquent ces différences :

- **Les Pays n'attirent pas tous autant :**

Par rapport à leur poids dans la démographie régionale, certains Pays sont plus attractifs que la moyenne régionale si on compte les migrations intra-auvergnates. Tandis que les Pays urbains (Issoire, le Grand Clermont) et quelques rares pays ruraux (Combrailles) sont plus attractifs que la moyenne régionale, d'autres Pays (Velay, Aurillac, Montluçon) attirent moins de population que le reste de l'Auvergne.

- **Les catégories socioprofessionnelles attirées ne sont pas les mêmes selon les Pays**

Le Grand Clermont, capitale universitaire régionale, attire un grand nombre d'étudiants. Les actifs arrivent de façon plus importante que la moyenne régionale dans les Pays urbains (Issoire, Jeune Loire). Les retraités sont attirés de façon nettement supérieure à la moyenne régionale dans les Pays du Haut Cantal, de Lafayette et du Livradois.

- **Les Pays n'ont pas tous la même capacité à retenir les dépenses locales**

La part des dépenses totales qui est dépensée localement oscille entre 50 % dans les Pays les plus ruraux (Combrailles, Livradois, Lafayette) et 60 % dans les Pays les plus urbains (Grand Clermont, Aurillac, Issoire, Sologne) ou les Pays plus ruraux relativement bien équipés en services ou commerces, notamment à destination de la clientèle touristique (Grand Sancy).

• **Le niveau et les caractéristiques de l'emploi local diffèrent selon les Pays :**

L'importance relative des effets sur l'emploi local des nouveaux venus est d'autant plus marquée que l'économie locale est faiblement diversifiée, notamment en ce qui concerne les commerces et services, comme c'est le cas sur les Combrailles et le Pays de Lafayette.

En moyenne, les nouveaux-venus dans les Pays ont contribué à y créer ou maintenir environ 2,3 % de l'emploi total. Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne régionale dans les pays urbains attractifs pour les jeunes actifs (Issoire), et les retraités (Combrailles, Grand Sancy) (en rouge dans le tableau 1). Dans le cas des Combrailles, l'effet relatif des nouveaux venus est d'autant plus important qu'il s'agit d'un Pays très marqué par l'agriculture et faiblement tertiaire. Dans le cas du Pays du Grand Sancy, bien doté en commerces et services (répondant à la clientèle locale et touristique), cet effet direct significatif sur l'emploi local s'explique, en grande partie, par sa relative capacité à limiter les fuites de revenu à l'extérieur du territoire.

Tableau 1 : Bilan de l'impact économique direct et induit des nouvelles populations arrivées entre 2001 et 2006 dans les territoires d'Auvergne, en termes de dépenses locales et d'emplois en 2006

	Les nouvelles populations arrivées entre 2001 et 2006	Les dépenses locales en 2006 des nouvelles populations arrivées entre 2001 et 2006				Les emplois créés ou maintenus en 2006 grâce aux nouvelles populations arrivées entre 2001 et 2006				
	Nombre d'entrants sans les enfants et élèves de moins de 18 ans (1)	Dépenses locales directes (en €) (2)	Dépenses locales directes et induites (en €)	Dépenses locales directes pour 100 nouveaux arrivants (en €)	Dépenses locales directes et induites pour 100 nouveaux arrivants(en €)	Emplois directs, créés ou maintenus (en ETP) (3)	Emplois directs et induits, créés ou maintenus (en ETP)	Emplois totaux	% des emplois directs/ emploi total	% des emplois directs et induits/ emploi total
Pays des Combrailles	5 482	47 759 372	108 360 925	871 203	1 976 668	477	1 083	16 571	2,88	6,54
Territoire de projet en Sologne et bocage Bourbonnais	8 048	80 381 823	288 379 111	998 780	3 583 239	803	2 883	36 697	2,19	7,86
Pays de la vallée de Montluçon et du Cher	9 231	85 855 850	259 681 205	930 082	2 813 143	858	2 596	43 810	1,96	5,93
Pays de Vichy	14 940	140 771 679	398 217 935	942 247	2 665 448	1 407	3 982	59 686	2,36	6,67
Pays d'Aurillac	6 641	61 365 305	198 842 915	924 037	2 994 171	613	1 988	34 296	1,79	5,80
Pays du Haut Cantal Dordogne	2 496	22 917 035	56 328 364	918 150	2 256 745	229	563	11 888	1,93	4,74
Pays de Saint Flour	3 473	31 005 600	75 262 561	892 761	2 167 076	310	752	16 301	1,90	4,61
Pays de Jeune Loire et ses rivières	8 332	75 571 473	178 176 175	907 003	2 138 456	755	1 781	32 472	2,33	5,48
Pays de Lafayette	4 472	40 979 573	93 923 980	916 359	2 100 268	409	939	17 864	2,29	5,26
Pays de Velay	7 668	72 745 084	234 895 258	948 684	3 063 318	727	2 348	38 108	1,91	6,16
Pays du Grand Clermont	41 745	303 525 357	1 093 396 899	727 094	2 619 228	3 035	10 933	173 678	1,75	6,29
Pays du Grand Sancy	2 555	29 426 211	83 291 998	1 151 711	3 259 961	294	832	8 758	3,4	9,50
Pays d'Issoire	6 505	62 932 741	173 825 011	967 452	2 672 175	629	1 738	20 545	3,06	8,46
Territoire de projet du bassin de Thiers	4 737	43 576 782	105 684 862	919 924	2 231 051	435	1 056	18 485	2,35	5,71
Territoire de projet d'Ambert Livradois Dore Forez	2 550	22 488 397	50 209 980	881 898	1 969 019	224	502	9 666	2,32	5,19

(1) Source : Observatoire des Territoires (ARDTA), INSEE

(2) Source : Estimation de la propension à dépenser localement à partir de la théorie de la base économique et des moyennes de revenus annuels par catégories de nouveaux venus (actifs, étudiants, retraités, autres inactifs) (voir encadré)

(3) Source : Estimation à partir des ratios de valeur ajoutée par salarié et par secteur de la comptabilité nationale 2006

En rouge : les Pays pour lesquels les effets sur l'emploi sont supérieurs à la moyenne régionale

Encadré : Une démarche d'estimation fondée sur une application de la base économique

La théorie de la base repose sur une vision dichotomique simplifiée de l'économie régionale : les activités motrices ou basiques qui répondent à une demande extérieure et les activités non basiques qui satisfont la demande locale (Vollet, 2007). Le fondement de la théorie est que l'entrée de revenus extérieurs va jouer un rôle moteur dans l'économie de la région. Les activités basiques ne représentent donc pas seulement les activités exportatrices de biens puisque cette théorie inclut la production locale de services consommés par les résidents permanents (nouveaux venus retraités, migrants alternants) ou temporaires (touristes, excursionnistes) dont les revenus sont externes (Davézies, 2008). Elle peut être appliquée à un niveau régional et local pour estimer les effets d'entraînement (effets multiplicateurs) d'une activité ou d'une catégorie de populations et ainsi apprécier leurs effets directs et induits sur l'économie locale en termes de revenus et d'emplois.

NB : Les résultats présentés ici sont issus d'investigations exploratoires réalisés dans le cadre d'un projet collectif d'étudiants du master Droit, Economie, Gestion des Collectivités Locales, parcours Economie et ingénierie du tourisme (Université d'Auvergne, promotion 2009-2010) encadré par Dominique Vollet avec l'appui de Stéphanie Frobert et Alexandre Loisnel. Les estimations proposées pourraient être affinées avec des investigations complémentaires (enquêtes de terrain, données statistiques complémentaires).

Pour en savoir plus

Cana M., Chantegrel E., Neyrat C., Oukil F. (2010), Projet touristique et développement, impact économique des nouveaux arrivants dans la Région Auvergne, Document de travail, master Droit, Economie, Gestion des Collectivités Locales, parcours Economie et ingénierie du tourisme Université d'Auvergne, 7 p.

Davézies L. (2008). *La République et ses territoires*. Seuil.

Vollet D. (2007). Revisiter la théorie de la base : Vers de nouveaux regards sur les liens entre tourisme et développement territorial. *Loisir et Sociétés/ Society and leisure*, n° spécial "Tourisme et territoires" 30 (1) : 89-116.

Vollet D., Piguet V., 1999, Les fonctions d'accueil en Auvergne : un impact limité ?, *Le Point Economique de l'Auvergne*, 58, pp. 14-19.